



## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1845-01-2018

Avis est par les présentes donné, aux personnes intéressées, qu'à sa séance ordinaire tenue le 6 mars 2018, le conseil municipal de la Ville de Cowansville a adopté le projet de règlement intitulé ***Règlement numéro 1845-01-2018 modifiant le règlement de conditions d'émission du permis de construire numéro 1845 de manière à apporter des corrections d'ordre administratif.***

Ce projet de règlement a pour principaux objets :

- 1) De remplacer le titre du règlement numéro 1845 par « Règlement relatif à certaines conditions d'émission du permis de construction »;
- 2) De remplacer la date en bas de page pour « 18 octobre 2016 ».

Ce projet de règlement, conformément à la loi, fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui sera tenue par le conseil le **mardi, 1<sup>er</sup> mai 2018 à 19 h** dans la salle du conseil à l'hôtel de Ville de Cowansville située au 220, place Municipale.

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou le membre du conseil désigné par elle expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de Ville, 220, place Municipale, Cowansville, au bureau du Service de l'aménagement urbain et de l'environnement, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Donné à Cowansville, ce 23 avril 2018.

La greffière,  
M<sup>e</sup> Stéphanie Déraspe, OMA